



2008 - 2013

2^{ème} Contrat de Pays Pays du Périgord Vert Note d'opportunité

LA GENESE DU PAYS

1. LE CONTEXTE DU PROJET : RAPPEL - HISTORIQUE

LE TERRITOIRE : UNE SITUATION GEOGRAPHIQUE PRIVILEGIEE / HISTORIQUE

La nécessité de définir, organiser et accompagner un développement territorial cohérent sur le nord-Dordogne a conduit à l'émergence du projet de Pays du « Périgord Vert », il y a six ans. S'intégrant pleinement dans le cadre législatif de la loi LOADDT du 25 juin 1999, le Pays du « Périgord Vert » s'étend désormais sur 14 cantons du département de la Dordogne et compte 158 communes, soit une population totale de 80 000 habitants environ.

Espace rural fragile, mais riche en potentialités, il se situe aux confins de 3 régions (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes) et 4 départements (Dordogne, Haute-Vienne, Corrèze et Charente). Il s'agit d'une **situation géographique cohérente**, permettant l'établissement des relations de coopération interdépartementales et bénéficiant d'une desserte correcte, notamment dans le sens nord-sud. Enfin, le périmètre du Pays couvre l'ensemble de la zone périgourdine du PNR « Périgord-Limousin » (5 cantons).

UN ESPACE PERTINENT DE PROJETS

La structuration de ce territoire en Pays, répondait à la nécessité de créer et affirmer un espace pertinent de projets. Cette pertinence s'apprécie au regard des éléments de cohésion et de complémentarité, sur une zone dotée d'une assise territoriale et démographique suffisante : solidarités intercommunales établies, qui devront cependant évoluer, ancrage et notoriété de la zone, dont l'identité d'affirme, caractéristiques communes et préoccupations partagées sur l'ensemble du territoire considéré.... Dans ce contexte, des réponses appropriées et cohérentes ont émergé dans le cadre d'un projet global de développement. En ce sens, la constitution du Pays « Périgord Vert » représentait à la fois **une chance et une opportunité d'organisation** pour ce territoire.

Une structure commune, porteuse de démarches convergentes

Émanation de la volonté politique locale, l'**Association du « Pays Périgord Vert »** constitue le support juridique de la démarche de constitution du Pays. Créée en juillet 2001 sur l'initiative des Conseillers Généraux du Nord-Dordogne, elle a permis la mobilisation des acteurs locaux sur les cantons concernés :

Cette structure juridique constitue en même temps le support du programme **LEADER PLUS 2000/2006**, sur un même périmètre élargi au canton de Hautefort. Cette organisation résulte des phénomènes d'articulation et de convergence des deux démarches en faveur d'un même objectif territorial. Elle dénote aussi la volonté des acteurs locaux de se doter d'outils adaptés qui concourent au développement du Périgord Vert.

Toujours dans ce même objectif de convergence d'action, des représentants de l'État, de la Région et du Parc Régional sont régulièrement et étroitement associés aux travaux conduits..

Les conditions pour se structurer au mieux et entretenir l'impulsion nécessaire à la pérennité de cette démarche d'intérêt général à l'échelle du Pays se dessinent et s'affirment..

2. LE PROJET 2005/2007

Aujourd'hui, le projet du Pays « Périgord Vert » a amorcé un travail transversal sur les thèmes du Tourisme et du patrimoine, des TIC en tant que Maître d'ouvrage : Plan Qualité Hébergement, création d'une commission Tourisme, Pôle Economie du Patrimoine sur le thème de l'Archéologie Industrielle et des savoir faire, création d'un site portail de services de pays. Les trois Bassins de vie ont conduit des opérations en matière d'habitat, d'économie, ORAC , et projets de développement numériques, notamment. Il s'agit de poursuivre la mise en œuvre de ces projets structurants, issus du diagnostic de la charte du territoire, inscrits au 1^{er} contrat de Pays. Il convient tout particulièrement d'harmoniser et de transférer les « bonnes pratiques » sur l'ensemble des secteurs d'activité à renforcer, poursuivre la structuration et l'organisation du territoire. Le Pays doit veiller également à la cohérence des opérations portées par les syndicats de pays , les communautés de communes, les communes et les associations du territoire.

Par ailleurs le pays ayant impulsé la création de son conseil de développement doit, en partenariat de co animation, poursuivre son accompagnement et conforter un fonctionnement plus opérationnel.

En 2006, le pays a engagé une démarche d'évaluation d'un échantillon d'actions structurantes (ORAC, Economie, Forêt, Habitat, Valorisation des marchés au gras, PEP, PQH, TIC, PEMA, Culture occitane, Gestion de la ressource en eau). dont la restitution finale a été faite en mars 2007. L'évaluation de la démarche pays a été conduite de février à avril 2007 (organisation et fonctionnement, partenariats, gouvernance,...). La restitution a été faite en mai 2007. Ces démarches constituent la base du bilan mesurant l'avancée, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la pertinence d'opérations et de choix stratégiques, à partir duquel ont été tirés les enseignements pour l'avenir, en lien avec l'évaluation du programme Leader + Périgord Vert, et les résultats de la concertation, dont les restitutions ont été faites en juillet 2007, permettant ainsi au territoire de s'inscrire dans un projet collectif de développement mieux adapté.

Les orientations stratégiques du pays les éléments d'actualisation du diagnostic (actuellement en cours), de mise en place de schémas de développement sur les thèmes de l'Habitat, de l'Economie et des Services (en cours également), étayent le contenu des dossiers de candidatures aux prochaines programmations : leader et contrat de pays notamment

3. LE CADRE DES ORIENTATIONS DE LA CHARTE 2005/2015

Le Périgord Vert : quatre enjeux, trois objectifs et une organisation tripolaire.

La mise en œuvre de la Charte a amorcé sa concrétisation à l'échelle des 3 bassins de vie du Périgord Vert, en raison des spécificités territoriales, de la structuration des réseaux, de l'organisation des services et des activités économiques, enfin de la réalité des échanges

L'enjeu démographique :

Développer une action volontariste visant à faire du Périgord Vert un pays d'accueil pour de jeunes familles, (renforcer l'attractivité du pays/ vitalité culturelle et cadre de vies, offre adéquate de logements et de services).

L'enjeu économique :

- favoriser la création et la reprise d'entreprises en attirant des créateurs et repreneurs (lien démographie et accueil)
- favoriser le développement des services et du tourisme et offrir des formations adaptées,
- s'ouvrir aux créneaux innovants, notamment aux technologies favorables au développement durable (éco-technologies) qui peuvent trouver dans ce pays vert un milieu favorable à leur développement ; ceci en liaison avec les pôles de recherche-développement les plus proches.

Développer les relations entreprises / enseignement et formation était avancé comme une solution à la mise en adéquation de l'offre et de la demande d'emploi..

L'enjeu environnemental :

L'enjeu, fondamental : veiller à ce que le développement souhaité des fonctions résidentielle, touristique, économique, se fasse avec un minimum de dommages pour l'environnement et le patrimoine naturel (aménagement de l'espace, gestion des eaux, traitements des déchets et effluents, aménagement qualitatif des zones d'activité, gestion de l'énergie+ prise en compte du changement climatique.

Un autre enjeu est la création de nouveaux créneaux économiques respectant les valeurs patrimoniales en lien avec les éco-technologies.

Enfin l'éducation du public à l'environnement et au développement durable apparaissait comme une condition majeure de réponse à ce double enjeu.

La présence du Pnr Périgord Limousin pilote dans ces domaines, sur une partie du territoire du Pays, est une chance à valoriser sous forme de transfert d'expériences.

L'enjeu du lien social:

L'identité du pays : à fonder sur le patrimoine hérité de la nature et de l'histoire, sur un « esprit des lieux » que les nouveaux arrivants devront reconnaître, respecter, et en quelque sorte s'approprier.

Le lien social : produit en permanence par la vie associative, qu'il s'agira de stimuler et d'orienter vers le partage de valeurs d'éthique, de solidarité, de respect des lieux et des gens.

lien inter générationnel, solidarité avec les publics en difficulté, accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants, bon voisinage entre agriculteurs et résidents d'origine citadine, développement d'un esprit européen et ouverture au monde. Une communication pertinente sera indispensable.

Trois objectifs de développement viennent se croiser avec ses enjeux dans le cadre du 1er contrat de pays 2005-2006:

OBJECTIF 1 : VALORISER LES RESSOURCES LOCALES
OBJECTIF 2 : VIVRE, S'INSTALLER ET S'EPANOUIR AU PAYS
OBJECTIF 3 : ENTREPRENDRE EN PÉRIGORD VERT.

OBJECTIF 1 : VALORISER LES RESSOURCES LOCALES

Le développement durable du Pays devra valoriser la diversité économique, patrimoniale et culturelle, en s'appuyant sur la mutualisation des moyens, compétences, et un maillage favorable aux initiatives.

- ❖ *Axe 1 : Gérer les ressources naturelles*
- ❖ *Axe 2 : Optimiser la gestion des déchets*
- ❖ *Axe 3 : Valoriser le patrimoine rural*
- ❖ *Axe 4 : Développer une Culture de Pays*

OBJECTIF 2 : VIVRE, S'INSTALLER ET S'EPANOUIR AU PAYS

Maintenir les habitants et attirer et fixer de nouvelles populations. En apportant une amélioration continue des modes de vie des habitants du Périgord Vert, et une attention particulière aux dispositifs de solidarité.

- ❖ *Axe 5 : Animer une politique de l'habitat plus particulièrement en direction des jeunes, des seniors et des personnes handicapées.*
- ❖ *Axe 6 : Offrir un cadre de vie de qualité*
- ❖ *Axe 7 : Aider à l'organisation des services aux personnes,*
- ❖ *Axe 8 : Faciliter les mobilités,*
- ❖ *Axe 9 : Développer l'utilisation des TIC,*

OBJECTIF 3 : ENTREPRENDRE EN PERIGORD VERT

- ❖ *Axe 10 : Structurer l'accueil économique*
- ❖ *Axe 11 : Conforter l'activité, l'emploi et la formation*
- ❖ *Axe 12 : Promouvoir les productions et les savoir-faire locaux*
- ❖ *Axe 13 : Soutenir le développement touristique*

LE PROJET DU PAYS PERIGORD VERT 2008/2013

4 LES RESULTATS DE L'EVALUATION DU 1^{er} CONTRAT DE PAYS

Evaluation d'étape / enseignements / préconisations et perspectives

1/ Les chiffres clés :

48 dossiers réalisés ou en cours sur 61 programmés, répartis relativement équitablement sur l'ensemble du territoire

Montant des investissements : 17 399 352 euros

Montant des subventions : 9 159 917 euros

1 euro de subvention = 0.89 euro local

Ce sont les intercommunalités qui ont porté le plus de dossiers et qui ont bénéficié d'un pourcentage de subvention + important..

Remarque : les rubriques « évolutives » ne sont pas incluses, ni en nombre de projets , ni en montant d'investissement et de subvention.

2/ Regard sur les enjeux de la charte du territoire 2005/2015 :

Parmi les 4 enjeux qui avaient été identifiés ;démographique, économique, environnemental et du lien social, les deux derniers ont été « un peu oubliés ».

Des mesures encore orphelines ou naissantes ou à bâtir:

- l'eau : un schéma global de gestion de la ressource en eau serait à réaliser
- l'économie : un schéma de développement global est à réaliser,
 - o incluant un transfert d'expérience en matière de transmission reprise d'entreprise de la communauté de communes de Jumilhac vers les autres collectivités du territoire , mais sous un aspect « tout préventif »+ accompagnement de la création
 - o la mise en place d'un schéma de zones + charte qualité
 - o un soutien à l'emploi formation
 - o un axe métiers du patrimoine (lien PEP, PEMA, Résidences d'Artistes)
- la forêt : pas de réalité pour une charte forestière, voir gestion et exploitation de la ressource bois
- la gastronomie :
 - o semi échec de l'opération valorisation des marchés au gras et à la truffe
 - o de multiples initiatives à regrouper , constituer des réseaux, promouvoir collectivement savoir-faire et produits du terroir
- l'environnement :
 - o non prioritaire jusqu'à présent, l'actualité en terme de raréfaction de la ressource eau, d'attractivité du territoire à préserver, de richesse à valoriser amène un autre regard sur les enjeux environnementaux
- les services :
 - o des actions localisées via le programme Leader+ Périgord Vert, émergence de la problématique des nouveaux arrivants, la place de l'ESS à développer

D'autres mesures fortement intégrées :

- ORAC : bonne transversalité. Pilotage par les bassins de vie.
 - o 68 entreprises bénéficiaires
 - o Montant des subventions : 436 493.11 euros sur 1 640 854 euros de travaux subventionnables
 - o Une OCM (Opération Collective d'accompagnement des Mutations industrielles) à envisager
- le PQH et le tourisme :
 - o excellence en terme de mobilisation des professionnels

- constitution d'un réseau à accompagner
- dynamisation et prise de conscience des enjeux
- le patrimoine : lien avec l'identité du territoire
 - PEP amorcé
 - Poursuivre l'accompagnement de sa construction
- le développement des TIC :
 - un Prn localisé sur le Nontronnais
 - un projet de Centre de télétravail sur le Thibérien
 - réussite du portail de services du Pays Périgord Vert en cours de construction, conçu comme un véritable outil de développement
- l'Habitat :
 - une OPAH RR opérationnelle sur l'Isle Auvézère
 - une OPAH RR en étude pré opérationnelle sur le Nontronnais
 - un projet de PIG Habitat sur le Ribéracois dès 2008
- la culture :
 - montée en puissance de la culture occitane

Le rôle moteur du Pays :

- Un effet dynamisant, non uniforme.
- Une impulsion au rapprochement des interlocuteurs
- Un manque de temps et de moyens en parallèle d'objectifs ambitieux.
- Une nécessaire réorganisation dans le fonctionnement et la structuration du territoire à conduire (instance dirigeante, participation citoyenne, partenariats,...)
- Se donner les moyens de communiquer, informer, sensibiliser

3/ Quelle valeur ajoutée du Pays sur le développement du territoire

Comme le montrent les résultats de l'évaluation, il est difficile de mesurer la réalité de certains impacts et d'autant plus si l'on s'attache au concret, sur une période relativement courte :

L'Association de Préfiguration date de juin 2001, l'Association Pays date de décembre 2003, le 1^{er} contrat de pays opérationnel a couru sur la période 2005/2006.

Le plus indéniable apporté par le pays est donc la dynamique collective qui s'est enclenchée lors de l'élaboration de la charte du territoire (d'octobre 2003 à mai 2004). La mobilisation des acteurs a été réelle et essentielle. Cette mobilisation n'a pu exister que grâce à une animation à l'échelle du territoire, conduite par l'animateur recruté et assisté du cpie, qui avait été missionné pour accompagner la démarche. C'est également le Pays qui a permis de réactiver et officialiser la création du conseil de développement.

En matière de structuration du territoire et de collaborations dépassant le plan communal, même s'il reste beaucoup à faire aujourd'hui, la tendance est bien de se regrouper autour de projets collectifs. On notera par exemple des changements de portage de dossiers au cours du 1^{er} contrat, certes du fait de la demande de co financeurs, mais aussi du fait de la nécessité d'apporter des parts d'autofinancement trop importantes pour un porteur de projet isolé, qu'il soit une municipalité ou une structure associative.

Les démarches « habitat » et « ORAC » ont pu être conduites à l'échelle des 3 bassins de vie.

Nous sommes là au cœur d'une évolution dans les habitudes de travail au niveau local. Et, c'est bien à l'échelle du pays que l'impulsion et la sensibilisation à mettre en place les conditions d'un développement global, raisonné, rationnel, cohérent et solidaire pourront se poursuivre, ce qui passe entre autre par des échelles pertinentes pour conduire les différentes opérations.

Les travaux ayant suscité des réflexions collectives ont permis d'amorcer des partenariats nouveaux : exemple de l'expérimentation sur la transmission reprise d'entreprise en Jumilhacois., exemple également de l'engouement de partenaires nombreux et variés sur la thématique des métiers du patrimoine.

3 bonus clairement identifiés sont constitués par les opérations transversales dont le pays a été Maître d'ouvrage direct dans le cadre du 1^{er} contrat le Plan Qualité Hébergement, Le Pôle Economie du Patrimoine, le Portail de services de Pays.

Sans coordination à l'échelle de l'association Pays, ces opérations, liées à la valorisation du territoire, n'auraient pas pu se réaliser. Les impacts auprès des publics seront mesurables dans la prochaine période.

Le PQH : la coordination par le pays des 3 pôles d'accueil touristique (Initiative en Val de Dronne, Parc Naturel Régional Périgord Limousin et Syndicat Isle Auvézère) a permis de :

- rompre l'isolement des acteurs du tourisme et constituer un réseau
- faire prendre conscience de la dimension identitaire du territoire et des principes de qualité (voir charte qualité des hébergements)
- constituer une commission tourisme élargie
- poser les bases d'un développement touristique cohérent ; lisible, qui va démarrer par l'organisation et la professionnalisation de l'ensemble des interlocuteurs concernés.

Le PEP : bien que très imparfaite, faute de moyens adaptés, la coordination par le pays de la concrétisation du réseau, à partir des 5 sites pilotes identifiés (Moulin de la Pauze, Maison de la Dronne, Atelier-Musée des Tisserands, Forge de Savignac et Papeterie de Vaux) a permis de :

- constituer un comité technique au sein duquel les responsables des sites ont pu travailler ensemble et se rendre compte de préoccupations partagées
- réaliser en 2006 une magnifique exposition itinérante Périgord Vert, la force de l'eau, emblématique de la richesse patrimoniale du territoire en matière d'archéologie industrielle et fédératrice autour d'une identité positive qui interpelle les habitants et les élus.
- Les chantiers en cours en 2007 vont dans le sens de l'approfondissement pour une harmonisation des pratiques d'accueil et d'animation et de l'élargissement du réseau.

Le portail de services de pays : conçu comme un véritable outil de développement, le site du pays, en cours de réalisation répond à un besoin patent de communication, information, orientation des usagers, qu'ils soient locaux ou extérieurs au territoire. Cette construction collective aura permis notamment de :

- mobiliser les acteurs du territoire autour d'une communication cohérente favorisant la prise de conscience d'un contexte global
- favoriser le rapprochement d'interlocuteurs autour de problématiques communes
- composer ainsi avec le besoin de compréhension des uns et d'animation des autres
- à terme, les services rendus seront multiples, en direction de diverses cibles.

5 LES TENDANCES DE L'EVALUATION DU PROGRAMME LEADER + P V

Les 3 axes stratégiques :

- 1/ Des services pour les jeunes pour 39.3 % de dotation FEOGA
 - 2/ Les Femmes : actrices du monde pour 29.1 % de FEOGA
 - 3/ Organiser la formation-développement pour 13.1 % de FEOGA
- L'assistance technique ayant représenté 18.5 % de l'enveloppe.

La dotation UE/habitant est de : 19 pour la dotation initiale de 1 623 000 €.
Une dotation complémentaire importante obtenue en 2005 : 445 000 €, soit 27 % de la dotation initiale.

Articulation Leader avec les missions du pays :

Leader a favorisé l'accélération de la réflexion sur la constitution du pays

Des correspondances entre les programmes :

- démographie
- économie
- environnement
- social

Caractéristiques des porteurs de projets :

Les associations et les collectivités locales sont les principales bénéficiaires des fonds.

Les entreprises sont très peu représentées (idem sur les autres GAL aquitains)

70 % des personnes morales de droit privé sont sans lien avec le CP en raison d'une bonne diffusion de l'information.

Domaines pris en compte

Les services à la population et dans une moindre mesure la culture sont les domaines principalement pris en compte

Nature des dépenses

L'animation et l'ingénierie constituent les dépenses les plus aidées

Les investissements viennent en second

Le spécificité Leader est donc bien représentée.

La coopération, engagée dès 2004 (l'un des premiers territoires aquitains à franchir le pas) s'est concrétisée tardivement d'un point de vue national., montrant par ailleurs qu'elle est exigeante en matière d'animation, d'administration et de préfinancement.

le rôle du Pays Périgord Vert.

Extrait des recommandations :

Précision en amont du positionnement des co financeurs

Définir et budgéter la communication dès la préparation du programme

Se servir du fonctionnement en réseau.

Professionaliser le fonctionnement du GAL

Intégrer le prochain programme Leader dans le prochain contrat.

Rechercher un autofinancement important pour le Pays afin qu'il puisse assurer une ingénierie de qualité.

6 LES RESULTATS DE LA CONCERTATION

Approbation de la construction de la stratégie du Périgord Vert autour de la thématique : Fixer les populations et les activités, Accueillir de nouvelles populations et de nouvelles activités.

Thématique transversale à décliner dans les différents champs d'activité, de même pour les préoccupations environnementales et de développement des TIC.

Approbation pour soutenir des projets collectifs , d'échelle à minima inter communale.

Nouveaux Habitants :

- Attirer et fixer une population jeune et active
- Satisfaire une population plus hétérogène qui vient de fait
- Travailler sur les besoins de l'emploi, du logement, de la santé, de la scolarité
- Des actions en faveur de la langue (inventorier, communiquer et développer les initiatives locales, développer l'apprentissage pour les locaux)
- Des actions de communication (guide des bonnes pratiques, kit de communication, documents bi tri lingue, une journée des nouveaux arrivants, traduction du site portail en anglais)
- Repérage (communication ciblée agents immobiliers, OT/SI, notaires, mettre en place des correspondants dans chaque commune, une cellule d'accueil à l'échelle du pays)

Les services :

- Déplacements en faveur des publics âgés et des jeunes hors temps scolaire, organiser le co voiturage / domicile –travail, domicile-marché)
- TIC,
- Formation : pour les personnels d'aide à domicile, pour les élus associatifs et politiques
- Culture sport loisirs : une réponse aux adolescents, à la garde des jeunes enfants, une journée unique de la petite enfance, accompagnement solidaire des publics fragilisés, développer projets collectifs multipartenariaux, un agenda général des manifestations, quels équipements culturels ? promouvoir des initiatives aidant à rompre les individualismes et à rendre la culture accessible à tous
- Santé : s'assurer de l'anticipation des besoins, respect de l'évolution des modes de vie, la communication sur les médecins et pharmaciens de garde
- Elaboration d'un schéma global de développement

L'Habitat :

- Développer l'offre quantitative et l'offre qualitative (de réhabilitation et de construction) respectueuse de l'environnement et utilisatrice de ressources locales
- Les habitats relais ?
- Une charte de l'habitat du Périgord Vert
- Elaboration d'un schéma global de développement

L'Economie :

- Soutenir la filière forêt, les métiers du patrimoine, les produits du terroirs
- Sensibiliser au développement durable et aux principes de l'ESS
- Accent à mettre sur la création transmission reprise d'entreprises
- Articulation des ZAE et qualification
- Emploi et formation : développer l'offre locale
- Soutien au développement touristique, à la qualification des acteurs, à une promotion collective

L'Environnement

- Gestion rationnelle de la ressource en eau, préserver la qualité de l'eau
- Politique globale de la gestion des rivières
- Production d'énergie : lien bois énergie/ politique départementale
- Gestion des déchets : déclinaison agenda 21 départemental
- Agriculture : pallier aux cultures trop nécessiteuses d'eau, préserver biologie, valoriser les étangs, communiquer sur les mesures agri environnementales
- Développer l'éco construction
- Développer l'éco citoyenneté
- Communiquer, informer, sensibiliser

7 MODALITES ET CALENDRIER DE L'EVALUATION DE LA CONCERTATION, DE LA CONSTRUCTION DE LA STRATEGIE

1/ Evaluation : (consulter le rapport d'évaluation)

L'évaluation du 1^{er} contrat de pays a été conduite en interne de septembre 2006 à mai 2007. Différents temps de travail ont été aménagés : technique et participatif, et de restitution.

Les comités de suivi (composé d'élus et d'expert), technique (composé des animateurs du territoire, des conseillers de développement du CG24, de représentants du Conseil de développement et les équipes opérationnelles (coordonnées par des animateurs du territoire composées des acteurs impliqués dans les projets) ont été constitués en octobre 2006.

La démarche et le guide méthodologique ont été présentés en novembre 2006.

La restitution de l'évaluation des opérations structurantes a été faite le 06 mars 2007, puis validée en conseil d'administration d'avril 2007.

L'évaluation de la démarche s'est étalée de février à mars 2007, au cours de 5 réunions collectives dont la restitution en avril 2007 au cours d'un Conseil d'Administration élargi.

Les mois de mai et de juin ont été consacrés à la finalisation du rapport de l'évaluation, qui a été diffusé le 04 juillet en Assemblée générale.

b/ Evaluation de la démarche Pays : lieu : salle du conseil de la mairie de Brantôme

De fin février à mi avril : 4 réunions + 1 restitution

2/ Concertation / Programmation 2008/2013 (voir chapitre résultats de la concertation)

Les réunions étaient ouvertes à l'ensemble des acteurs intéressés. Le conseil de développement a été sollicité et a participé aux travaux. A noter : une défection des animateurs des collectivités du territoire.

5 réunions inter cantonales ont été organisées dans le courant du mois de mars à :

Ribérac pour les cantons de Ribérac, St Aulaye, Montagrier

Brantôme pour les cantons de Brantôme, Mareuil, Verteillac

Nontron pour les cantons de Nontron, Bussière Badil, St Pardoux la Rivière

Thiviers pour les cantons de Thiviers, Champagnac, Jumilhac

Excideuil pour les cantons de Excideuil, Lanouaille, Savignac les Eglises

12 réunions thématiques ont été organisées à Brantôme de mars à mai 2007, réparties en 3 réunions pour chacun des 4 groupes thématiques constitués : environnement, économie, services, nouvelles populations.

Les résultats ont été présentés au Conseil d'administration du mois de mai, puis lors de l'AG de juillet.

3 réunions avec les co financeurs pour confronter la stratégie à leurs orientations.

1 réunion économie avec les partenaires institutionnels le 12 septembre

Forum du Pays : le 05 octobre 2007

3/ la mise à jour du diagnostic de la charte et l'élaboration des schémas de développement :

Depuis le mois de mars 2007, en lien avec la collecte d'informations nécessaires pour alimenter le contenu du portail de services du pays, une actualisation de l'état des lieux est en cours, conduite par les animatrices pays, leader et les conseillers de développement du CG24.

Des réunions mensuelles ont été organisées. Un partage des champs de collecte a été fait. Malgré des charges de travail qui ne permettent pas un suivi en continuité et ralentissent le traitement des données, la majorité des partenaires a été contactée. Il convient maintenant de rassembler cette matière pour en extraire les points clés et finaliser les schémas globaux.

Au vu des résultats de l'évaluation et de la concertation, il est entendu que l'inventaire de la charte du territoire 2005/2015 reste d'actualité, ce d'autant plus que l'INSEE ne sera en mesure de fournir les dernières données émanant des derniers recensements qu'à compter de 2008. Les cartographies de la charte reflètent les chiffres de 1999 pour l'essentiel.

Cependant, en matière de démographie, une extrapolation des tendances est faite à partir de 92 communes réparties équitablement sur le territoire, représentant 60 % des communes et 50 % de la population, pour lesquelles l'INSEE nous a procuré des chiffres clés. Le solde migratoire est positif grâce à l'apport de nouvelles populations.

L'ensemble des partenaires locaux et départementaux est sollicité pour rafraîchir autant que faire se peut les données mentionnées sur la charte. Sachant de toute façon qu'il est probable que les mouvements seront peu tangibles.

Il apparaît ainsi que l'essentiel du travail à conduire est consacré à l'aspect qualitatif des données, afin d'en extraire des « plus » et des « moins » et ainsi aider à davantage de visibilité des atouts et des faiblesses existants sur l'ensemble du territoire., par là même facilitant le positionnement des élus et des financeurs sur les choix à faire, en prenant en compte les spécificités rurales du territoire.

Il va être proposé de créer des commissions thématiques, afin de réunir les parties concernées par chacun des champs d'activité, sur le modèle de la commission tourisme, et réfléchir collectivement aux orientations les plus urgentes à suivre localement, planifier d'autres actions à plus long terme, en cohérence avec les politiques départementales, régionales et nationales.

En attendant les nécessaires délais de concertation et de construction, le rapport d'étude 2006 de la PAMID sur le Nord Dordogne, qui rejoint par ailleurs les résultats des différents travaux, y compris en terme de préconisations, est considéré comme une bonne base de réflexion.

Les questions environnementales seront traitées en transversalité.
La thématique eau sera présente dans le contrat en appui sur les 3 bassins
Les projets collectifs, d'échelle intercommunale seront encouragés.

Il s'agit bien pour le pays d'accompagner le territoire dans le processus de mutation qui est engagé en valorisant ses spécificités rurales.

Le schéma de l'Habitat :

Constat :

Se reporter aux pages 58 à 62 de la charte (ref chiffres 1999 à 2002) + éléments état des lieux 2006

- Inadaptation entre l'offre et la demande de logements
- Pénurie qualitative et insuffisance quantitative
- Présence sur le territoire de publics différents
- Absence d'outils permettant aux collectivités d'agir dans ce domaine

Perspectives :

Le syndicat de l'Isle Auvézère est en phase opérationnelle d'une OPAH RR. Le diagnostic date de 2005. Pas de thématisation de l'opération.

Les syndicats du Nontronnais et de Dronne & Belle sont en phase d'étude pré opérationnelle, préalable à la mise en œuvre d'une OPAH RR. (social, assainissement, tourisme et activités agricoles)

Le syndicat du Ribéracois quant à lui lance une étude pré opérationnelle début 2008 pour la mise en place d'un PIG Habitat.

Il est donc admis que chaque bassin de vie, à son rythme, s'empare de cette question prégnante du logement, qui pose problème à la population locale d'ores et déjà, et qui le posera d'autant plus qu'une politique d'accueil plus offensive sera mise en œuvre.

Il est raisonnable de supposer que les différentes données actualisées seront exploitables pour une analyse à la fois plus globale et plus fine fin 2008/début 2009.

Il serait souhaitable que le Pays impulse une sensibilisation en matière d'éco construction , d'éco énergie, intégration paysagère, préservation de l'environnement (élaborer une charte de recommandations). Un projet également serait de mettre en place un observatoire territorial en appui sur les 3 bassins.

Le schéma de l'économie

Constat :

Se reporter aux pages 36 à 55 de la charte (ref chiffres de 1999 à 2002) + éléments état des lieux 2006

- Une population active qui régresse et qui vieillit
- Un tissu essentiellement composé de TPE et de PME
- Offre d'emploi précarisée et augmentation du taux de chômage
- Les services : 1^{er} secteur d'emploi et principal créateur de nouveaux emplois
- La filière bois à optimiser
- Le vieillissement de la population des chefs d'entreprises entraîne des préoccupations pour la transmission.
- L'agriculture : risque de désertification et d'intensification
- Le tourisme : déficit d'offres de qualité

Perspectives :

Des réflexions collectives, conduites en 2005 ont fait émerger 15 pistes d'actions nécessaires à un développement économique adapté pour le territoire. 4 points sensibles avaient alors été priorisés . Il convient de poursuivre sur ces 4 axes en réunissant les conditions de leur concrétisation

- ZAE : schéma de zone, qualification des zones : cartographie janvier 2008, charte qualité
- Création transmission reprise d'entreprises : accompagnement et renforcement des dispositifs existants en lien avec les consulaires, les EEE,...., expérimentation et innovation, actions de prévention généralisée, et accompagnement amont/aval individualisé des entrepreneurs, accueil de nouvelles activités, expérimentation de pépinières d'entreprises
- Emploi formation : développement de formations locales dans les secteurs en demande, voir axe environnemental, formation des salariés et des créateurs et des entrepreneurs
- Lisibilité des acteurs : mise en lien (connaissance, partenariats), optimisation portail de services (lieu ressources).

L'engagement d'une OCM sera programmé en concertation avec le territoire et les co financeurs courant 2008. Une attention particulière sera portée aux métiers d'art, du patrimoine et les savoir faire.

Favoriser l'adaptation et la diversification des activités

PPV/candidature 2^{ème} contrat de pays/13 octobre 2007

Poursuivre la structuration des acteurs touristiques : organiser, professionnaliser, former, et promouvoir et communiquer « Périgord Vert ».

Le schéma des services :

Constat : se reporter aux pages 63 à 72 de la charte + nouveaux éléments de diagnostic

- Carence des services de santé et absence de spécialistes
- Niveau de qualification inférieur à la moyenne départementale
- Manque de services d'accueil pour la petite enfance
- Manque de services en direction des adolescents
- Les déplacements : micro signalétique à améliorer
- Outils TIC : sensibiliser et former
- Equipements culturels et sportifs

Perspectives :

L'état des lieux et des enquêtes sont en cours, de même que la récupération de données existantes au niveau départemental. La constitution de groupes de travail pour traiter et qualifier les données est prévue. L'appel à une assistance extérieure pour harmoniser la vision d'ensemble « services » a été retenu.

Le portail de services, en cours de finalisation, sera un vecteur majeur d'information et de sensibilisation. Un plan de communication et un kit communication seront mis en oeuvre

La dimension culturelle intégrera le potentiel identitaire de la thématique occitane, l'apport de la mixité sociale

L'objet global sera de poursuivre les efforts d'harmonisation des équipements et des services rendus en apportant une vision globale des besoins du territoire et en favorisant le lien social.

LE CADRE DE LA STRATEGIE 2008/2013

8 LA STRATEGIE DU PAYS

La Ligne directrice

En regard aux orientations de la charte du territoire, aux actions conduites et aux résultats des travaux d'évaluation et de concertation, le Pays Périgord Vert confirme sa stratégie initiale : Fixer les habitants, maintenir les activités et Accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles activités. Cette thématique va permettre de composer avec des « oublis » du 1^{er} contrat de pays : notamment en réintroduisant le vocable « durable » associé à celui de « développement ». Ce développement durable devra ainsi être pérenne, solidaire et respectueux des ressources locales, dans « l'esprit- qualité Périgord Vert ».

Les enjeux

Les enjeux d'hier sont ceux d'aujourd'hui : la démographie, l'économie, l'environnement et le lien social, puisque, en effet, l'attractivité du territoire est à valoriser et à structurer pour répondre aux nouveaux besoins des populations et satisfaire par là même les besoins actuels. L'expérience a montré qu'il était nécessaire de prioriser des champs d'action dans les axes stratégiques, afin de pouvoir réunir par étapes les conditions nécessaires au développement durable du territoire : des actions efficaces et exemplaires, une structuration du territoire adaptée, des moyens humains, techniques et financiers évolutifs, mais répondant aux objectifs prioritaires et favorisant le portage d'opérations collectives, à l'échelle inter communale à minima.

Les atouts :

- Un Périgord vert fier de sa ruralité, de ses racines.
- Un Périgord Vert qui capitalise les dynamiques engagées
- Un Périgord vert qui revendique sa polyactivité et ses entreprises à taille humaine
- Un pays accueillant et ouvert

Le Périgord Vert se porte candidat pour optimiser les deux outils de développement que sont :

- le contrat de Pays 2008/2010 – 2011/2013
- le programme Leader 2008/2013

Sa mission est de coordonner le projet de territoire 2008/2013, de donner les moyens aux acteurs locaux d'inscrire leurs opérations dans cette stratégie.

Le 2^{ème} contrat de Pays devra permettre de poursuivre les opérations engagées, structurantes et pertinentes pour le développement durable du territoire au travers de 2 schémas :

- Schéma Economie
- Schéma des services (dont l'habitat)
- Le champs de l'environnement sera traité en transversalité

En s'attachant à spécifier clairement le rôle et les missions de l'association et des collectivités locales (articulation et partenariats).

- agir de façon pérenne sur le quotidien et le cadre de vie
- garantir le développement de l'économie et des services en respectant l'espace
- accueillir des habitants porteurs de dynamisme pour compenser l'affaiblissement démographique et garantir un potentiel humain.

Un 4^{ème} programme Leader pour l'expérimentation d'une dynamique d'accueil des nouveaux habitants et nouvelles activités selon 4 axes :

- Accueillir les nouveaux habitants.
 - Accueillir et communiquer sur l'attractivité du Périgord vert
 - Soutenir toutes actions locales innovantes visant à favoriser la mixité et le lien social entre les locaux et les nouveaux habitants
 - Structurer les offres
- Accueillir de nouvelles activités. Poursuivre le processus de mutation de l'économie rurale,
 - Soutenir la création, transmission-reprise d'entreprises artisanales et commerciales (sur des filières ciblées)
 - Soutenir le développement et la diversification des entreprises agricoles (sur des filières ciblées)
- Affirmer une identité culturelle fière de ses racines et accueillante
 - Faire de la culture un enjeu de développement territorial, vecteur d'attractivité, facteur de lien social, en donnant à vivre et partager la culture occitane contemporaine et en développant l'offre des pratiques culturelles
- Reconquérir la qualité de l'eau : préserver et valoriser la ressource en eau pour améliorer l'attractivité territoriale (eau potable et de baignade)

Axe commun *Périgord Vert, Châtaigneraie Limousine, Parc Naturel Régional Périgord Limousin

A vérifier : le prolongement de chaque axe par une fiche-action coopération interterritoriale et transnationale

La stratégie « Leader » sera développée par ailleurs. La candidature officielle sera déposée mi décembre. A ce jour la stratégie ciblée est en cours de finalisation.

Le programme Leader, qui découle de la stratégie globale, sera ainsi à la fois une composante et une complémentarité du Contrat de pays.

Une évaluation à mi parcours permettra de mesurer et réorienter les actions engagées. Une évaluation finale sera également conduite.

Les partenaires financiers sont sollicités pour réserver des « entrées contrat et leader » dans leurs dispositifs afin de faciliter la gestion des dossiers.

CALENDRIERS:

Compte à rebours / échéance de la signature du contrat de pays en septembre 2008 :

- Septembre 2008 : signature du contrat de pays
- Juillet 2008 : AG : validation des opérations à inscrire au contrat de pays, renouvellement des membres,
- Mai/juin 2008 : Comité de programmation / co financeurs, élus, porteurs de projet
- 2^{ème} trimestre 2008 : réunions techniques / élaboration et faisabilité des dossiers
- Printemps 2008 : finalisation état des lieux et proposition de schémas avec appel à un prestataire extérieur + validation BP 2008
- Décembre 2007 : Commission Permanente du CRA / candidature au contrat
- Décembre 2007 : AG /validation des perspectives 2008
- Novembre 2007 : optimiser les données alimentant le portail de services pour poursuivre l'état des lieux. Mobiliser les acteurs du terrain (élus et techniciens)

Compte à rebours / échéance lancement de la programmation Leader en septembre 2008

- Septembre 2008 (au plus tard): lancement officiel du programme opérationnel
- Eté 2008 (si nécessaire) : ajustement du programme Leader, pré montage des dossiers
- Avril 2008 : résultat de la sélection régionale
- Novembre 2007 et Janvier/Mars 2008 : réunions par bassin / sensibilisation sur les axes, les co financements, réunions techniques
- AG décembre 2007 / validation candidature (et GAL provisoire)
- 2^{ème} quinzaine de décembre 2007 : dépôt de la candidature

OBJECTIF 1 : VALORISER LES RESSOURCES LOCALES

Le développement durable du Pays devra valoriser la diversité économique, patrimoniale et culturelle, en s'appuyant sur la mutualisation des moyens, compétences, et un maillage favorable aux initiatives.

❖ **Axe 1 : Gérer les ressources naturelles**

▶ 1.1 : Sensibiliser à la gestion de la forêt et de ses produits

▶ **1.2 : Gérer les rivières et reconquérir la qualité de l'eau**

▶ 1.3 : Soutien à l'acquisition , à la gestion et à l'aménagement des milieux naturels remarquables

▶ 1.4 : **Education à l'environnement : soutenir l'organisation d'évènements en direction des différents publics**, voir élaboration d'un agenda 21 territorial

▶ 1.5 : Sensibiliser à l'intégration paysagère des projets immobiliers, économiques, agricoles, touristiques

❖ **Axe 2 : Optimiser la gestion des déchets**

▶ 2.1 : Soutenir les acteurs locaux dans leurs actions, favoriser la mise en réseau

▶ **2.2 : Actions de sensibilisation auprès des différents publics**

❖ **Axe 3 : Valoriser le patrimoine rural**

▶ 3.1 : Soutenir la restauration du patrimoine structurant

▶ 3.2 : Soutenir la fédération des acteurs, **dont le PEP**

OBJECTIF 2 : VIVRE, S'INSTALLER ET S'EPANOUIR AU PAYS

Fixer les habitants et attirer et fixer de nouveaux habitants. En apportant une amélioration continue des modes de vie des habitants du Périgord Vert, et une attention particulière aux dispositifs de solidarité.

❖ **Axe 4 : Développer l'offre de logements quantitative et qualitative**

▶ 4.1 : **Animer une politique de l'habitat à l'échelle des 3 bassins de vie**

soutenir l'animation des OPAH RR et PIG, soutenir le ciblage et la thématisation des opérations, sensibiliser aux économies d'énergie, à l'éco construction, aux énergies renouvelables, favoriser la résorption des logements en centre bourg, mettre en place un observatoire territorial

▶ 4.2 : Aider à la réalisation de documents d'urbanisme et réserves foncières (SIG, Prn)

❖ **Axe 5 : Offrir un cadre de vie de qualité et aider à l'organisation des services aux personnes**

▶ 5.1 : **Mettre en œuvre d'un schéma global des services**

▶ 5.2 : **Améliorer les services de santé, schéma santé-social**

▶ 5.3 : Aider aux projets et mise en réseau des acteurs (personnes âgées, **petite enfance/ mode de garde alternatifs et jeunesse/ encadrement des adolescents**), soutenir les initiatives créatrices de lien social,

▶ 5.4 : Accueillir des nouveaux habitants et des nouvelles activités : **mettre en œuvre une dynamique collective d'accueil**, soutenir les initiatives innovantes et fédératrices

▶ 5.5 : Outils d'accès à l'information et communication : **optimiser le site portail de services** en tant que lieu ressources (centraliser et communiquer), développer un intranet, mettre en œuvre **un plan de communication** interne et externe, créer un kit /communication

Développer l'utilisation des TIC : mettre en place des formations locales, mettre en réseau les lieux ressources

▶ 5.6. Faciliter les mobilités : **Encourager les initiatives innovantes de déplacements de proximité, transversaux**, Améliorer les micro signalétiques

▶ 5.7: Développer une Culture de Pays : dynamiser la culture occitane contemporaine, soutenir les projets multi partenariaux, **Soutenir un maillage des équipements culturels de qualité et de proximité** sur la base des potentiels et volontés existants

▶ 5.8 : **Evaluation d'étape et finale** : intégration de l'évaluation dans l'élaboration des dossiers, évaluation intermédiaire des opérations structurantes et de la démarche, évaluation de fin de programmation.

OBJECTIF 3 : ENTREPRENDRE EN PERIGORD VERT : schéma global de développement
--

❖ **Axe 6 : Structurer l'accueil économique**

▶6.1 : Aider à la qualification des ZAE (extension, création, en apportant une vision globale et par la mise en œuvre d'une charte qualité) et soutenir la création de pépinières d'entreprises

❖ **Axe 7 : Conforter l'activité, l'emploi et la formation**

▶7.1 : Engager une OCM sur les 3 bassins

▶7.2 : Favoriser la création, transmission-reprise d'entreprises (nouveaux débouchés, adaptation, diversification, installation, démarche préventive pour les commerçants, artisans, agriculteurs...), soutenir les initiatives d'accueil et les dispositifs des sensibilisation, d'accompagnement,...

▶7.3 : Développer les réseaux : soutenir le développement des métiers d'art, du patrimoine, mettre en réseau les résidences d'artistes, aider à la construction d'un réseau de producteurs, favoriser le développement des boutiques, soutenir les initiatives fédératrices

▶7.4 : Promouvoir et communiquer sur l'offre du territoire, valoriser les savoir-faire , les produits du terroir, organiser des événements, démarche prospective,....

▶7.5 : soutenir les organismes locaux de formation, former les salariés et les créateurs – repreneurs

❖ **Axe 8 :: Soutenir le développement touristique**

▶8.1 : Organiser, professionnaliser et former les acteurs : accompagner les réseaux / cafés de pays, PQH,Plan de formation des acteurs OT/SI, Harmonisation des taxes de séjour

▶8.2 : Améliorer les offres et aider aux équipements : favoriser l'évolution qualitative des lieux d'accueil, soutenir l'aménagement de produits/circuits

▶8.3 : Promouvoir et communiquer de façon collective

Rappel : tableau de synthèse qualitative de l'évaluation

Objectifs et axes charte	Objectifs atteints 2004 2007	Perspectives 2008-2010
Axe 1 Gérer les ressources naturelles	Actions ou processus significatifs	Objectifs actualisés et projets significatifs éventuels
1.1 valorisation de la forêt et de ses produits	Les réflexions ont conduit à l'abandon d'une charte sur l'ensemble du territoire, en raison de la disparité des massifs, du très fort morcellement de la forêt et du travail d'animation amont à effectuer	Soutenir la réalisation de DFCI, voir remembrement forestier, Plans de développement des massifs avec l'appui du CRPF + lien avec le RRF via l'ATD
1.2 politique de l'eau	Embauche de techniciens rivières par les bassins (Pnr, IAV, Ribéracois), actions de valorisation / Bandiat, Valouze, Beauronne, étude Dronne	Pérenniser et Optimiser la ressource humaine du territoire pour harmoniser une politique globale de gestion des rivières. Actions sur la qualité de l'eau (potable et baignade), Inventaire des zones humides et MAET sur le Pnr
1.3 gestion des milieux naturels	Projet Maison des Cluzeaux de St Pardoux de Mareuil	Soutien à l'acquisition à la gestion et à l'aménagement de sites remarquables
1.4 Education à l'environnement	Soutien au lud'eau vive de Varaignes, création d'une commission environnement du CdD, en cours rubrique environnement du portail de services	Soutenir l'organisation de rencontres, débats,.... sur la thématique. Voir Elaboration d'un agenda 21 territorial en lien avec l'agenda départemental. Optimiser le portail de services du Pays
1.5 Préservation des paysages		Sensibiliser à l'Intégration paysagère des projets immobiliers et économiques, agricoles, touristiques
Axe 2 Optimiser la gestion des déchets		Soutenir les structures locales dans leurs actions, favoriser la mise en réseau. + portail
2.1 sensibilisation à la gestion des déchets		sensibilisation
2.2 soutien /innovation dans la gestion des déchets		Sensibilisation auprès des entreprises
2.3 soutien à la résorption des dépôts sauvages		
Axe 3 Valoriser le patrimoine rural		
3.1 restauration du patrimoine	Moulin à Vent de La Tour Blanche, Avancée du dossier « site majeur » de Brantôme Bourdeilles,	Soutenir les projets structurants
3.2 intégration du patrimoine dans les manifestations culturelles	De fait les acteurs locaux intègrent le patrimoine historique, naturel dans leurs projets	
3.3 fédérer les acteurs (archéologie industrielle)	Mise en oeuvre du PEP actions communes de promotion et de communication. En cours : outils d'animation pédagogique Nécessité de structurer le réseau	Accompagnement de la démarche. Résoudre la question de l'animation. Intégrer la dimension économique du projet, Elaborer une charte d'engagement
Axe 4 Développer une culture de pays		
4.1 développer une culture de pays	Résidence d'artistes à Vaux, Arts contemporains /SPAC ?	Soutenir la thématique autour de la culture occitane
4.2 projets culturels participatifs	T2T et Collecte Mémoires/ culture occitane	Favoriser les projets multipartenaires
Axe 5 animer une politique de l'habitat		
5.1 politique de l'habitat	2 OPAH RR, l'une opérationnelle sur l'IAV, l'autre pré opérationnelle sur le Nontronnais. Réflexion initiée sur le Ribéracois	PIG habitat en étude sur le Ribéracois. Soutenir le ciblage et la thématisation des opérations. Sensibiliser aux économies d'énergie, l'éco construction et aux énergies renouvelables Favoriser la réhabilitation des logements communaux et privés en centres bourgs/ résorption de la vacance, avec l'approche éco Soutenir l'animation indispensable à la réalisation des opérations sur les 3 bassins Mettre en place un observatoire de l'habitat

5.2 : aider à la réalisation de documents d'urbanisme intercommunaux et réserves foncières	Pas d'action directe du pays, mais évolution des démarches en intercommunalité	Actions au niveau des SIG ? Mission Prn ?
Axe 6 Offrir un cadre de vie de qualité		
6.1 dynamisation et aménagement des centres bourgs		
6.2 maillage des équipements culturels	Aménagement de la salle culturelle de Champagnac de Bel Air	Soutenir un maillage d'équipements culturels de qualité et de proximité, sur la base des volontés existantes et d'un état des lieux recensant les locaux facilement améliorables,
Axe 7 Aider à l'organisation des services aux personnes		Animation pour un schéma des services
7.1 création de lieux ressources sur les 3 bassins	La MSP du Thibérien (hors contrat, mais lié à la dynamique de regroupement)	Optimisation du portail de services
7.2 amélioration des services de santé	Maison médicale de Verteillac, projet sur Champagnac	Etat des lieux en cours et schéma santé-social à mettre en œuvre avec les élus et les professionnels
7.3 Aide aux projets et mise en réseau des acteurs	RAM via Leader Réalisations /enfance et jeunesse via Leader, Médiathèque du Verteillacois, Crèche Centre de Loisirs du Nontronnais,, Pôle enfance jeunesse du Val de Dronne	Favoriser les modes de garde alternatifs pour la petite enfance et l'encadrement des jeunes ados. Soutenir les initiatives créatrices de lien social, intergénérationnel Optimiser le portail de services
7.4 réponses aux besoins des personnes âgées	Actions départementales	Soutenir les initiatives structurantes
7.5 accueil des nouveaux arrivants	Expérience de la CC de Verteillac, projet de la MSA	Mise en place d'une politique d'accueil structuré soutien aux initiatives fédératrices
7.6 outils d'accès à l'information : site portail, journal	Site portail en cours de réalisation .fait : menus découvrir et présenter le pays, reste à faire : menu vivre au pays, portail collaboratif Parution de deux lettres d'information via le CdD	Optimisation et animation du site portail à assurer. Mise en œuvre d'un plan de communication. Création d'un kit communication, interne et externe
		un chargé d'accueil? « Pays » pour communiquer sur l'offre économique et résidentielle en lien avec les EEE, les CC , les animateurs Habitat; Apporter un accompagnement amont/aval en lien avec les consulaires
Axe 8 Faciliter les mobilités		
8.1 promotion d'actions innovantes dans les transports		Encourager les initiatives innovantes en direction des publics jeunes et des personnes âgées + développement du co voiturage, pour les déplacements de proximité
		Soutenir l'amélioration et l'harmonisation des micro signalétiques, élaboration d'une charte
Axe 9 Développer l'utilisation des TIC		
9.1 développement réseaux de télécommunication	Actions départementales	
9.2 mise en place de formations locales		Missions Prn ?
9.3 création de lieux ressources et de mise en réseau	Les projets PRN du Nontronnais et centre télétravail du Thibérien	
Axe 10 Structurer l'accueil économique		Optimisation du portail de services pour centraliser et communiquer
10.1 création d'équipements économiques	ZAE en cours, en projet	Aider à la qualification des zones (services, éco conditionnalité, filières). Soutenir la création de pépinières d'entreprises

10.2 Organisation MSP/ EEE, Missions locales	Vu MSP Thibérien	
10.3 réaliser des schémas d'organisation (ZAE, zones commerciales)		Mise à jour de l'état des lieux des zones. Réflexion sur les zones secondaires. Sensibiliser sur charte qualité des ZAE cahier des charges.
Axe 11 conforter l'activité, l'emploi et la formation		Appui pour schéma de développement des ZAE et transmission-pérennisation des TPE
11.1 outils / maintien, création, transmission d'entreprises	ORAC sur les 3 bassins Expérimentation sur CC Jumilhac, partenariat consulaires	Engagement d'une OCM sur les 3 bassins Soutenir transfert d'expérience, Soutenir les multiples ruraux et le commerce itinérant Rendre lisibles les dispositifs existants, les renforcer Optimiser le portail de services Ciblage sur filières émergentes via Leader. ? Un réseau de pôles d'accueil ?
11.2 appui à la croissance économique	PER AES St Paul Laroche (hors contrat)	Soutien et appui aux nouveaux débouchés, à la diversification, aux logiques de filières, à la qualité,....
11.3 aide au recrutement des entreprises		Soutien aux organismes locaux de formation. Adaptation des formations aux besoins du territoire. Formation des salariés et des créateurs repreneurs
Axe 12 Promouvoir les productions et les savoir faire locaux		
12.1 développer les réseaux	PEMA et EMA, Solidarités féminines coopé franco grecquetechnique Page 24 17/01/2008 Réseau Fermes ouvertes, marchés des producteurs	Soutenir le développement des métiers d'arts (projet PEMA,) Mise en réseau des résidences de l'art Aider à la construction d'un réseau de producteurs de pays, favoriser le développement des boutiques Soutenir les initiatives fédératrices
12.2 développer les outils de promotion	/fermes ouvertes, pédagogiques, marchés des producteurs	Valoriser les savoir faire : produits du terroir, métiers du patrimoine, Organisation d'évènements Optimisation du portail
Axe 13 : Développement touristique		
13.1 améliorer les offres	Maisons de la Truffe /CC Villages Truffier, du Foie gras /Thiviers	Soutenir l'aménagement de produits/circuits , la mise en valeur des chemins de randonnée
13.2 aider aux équipements	Les opérations sur Cognac sur Lisle, La Barde, St Pierre de Frugie, haltes nautiques	Favoriser l'évolution en qualité des lieux d'hébergements et de restauration
13.3 organisation professionnalisation et formation des acteurs	PQH, Cafés de pays, Commission tourisme	Accompagnement PQH, Cafés de pays Plan de formation des acteurs OT/SI Accompagnement et création de réseaux
13.4 Harmoniser et simplifier les outils de promotion		Elaboration d'un document PPV